



ARTS et MATHS

Créer une production plastique

En partenariat avec le musée Matisse - Le Cateau-Cambrésis (Nord)

Niveaux concernés : 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}, SEGPA

Concept : Après avoir étudié un des panneaux de la fresque de Jean Dewasne située sous la *Grande Arche* de la Défense à Paris, les élèves sont invités à réaliser leur propre composition plastique en s'inspirant de l'œuvre de l'artiste **mais sans la copier.**

Conception d'une maquette de fresque en agencant harmonieusement des formes géométriques de couleurs et de tailles différentes.

Objectifs visés :

- Découvrir l'œuvre du plasticien et les particularités de sa fresque.
- Retrouver les formes géométriques et comprendre leur agencement.
- Savoir utiliser les instruments de tracé.
- Adapter échelle et proportions en vue d'une possible transposition sur un mur.

Support : feuille Canson 224 g, format A4

Modalités du concours :

La production individuelle sera réalisée au choix : à la peinture, au feutre, à l'encre, ...

La classe sélectionnera au plus cinq réalisations.

Au dos de chaque feuille seront inscrits en capitales d'imprimerie le nom de l'élève, le niveau de la classe, le nom et l'adresse de l'établissement scolaire, le nom et la signature de l'enseignant.

Les cinq productions sélectionnées par la classe seront envoyées **exclusivement à la section départementale** de l'Amopa pour une sélection des lauréats départementaux.

Les jurys départementaux transmettront au maximum deux productions par niveau (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}) au jury national afin de désigner les lauréats nationaux en joignant un bordereau d'envoi sur lequel seront inscrits le nom et l'adresse postale de(s) établissement(s) participante(s).

Les informations seront disponibles sur le site internet (www.amopa.asso.fr) à compter de septembre 2024.

Date de retour des productions

Délai de rigueur :

Mercredi 26 février 2025

Adresse de retour

Monsieur **Christian PARFAIT**
(Section Départementale de l'AMOPA 44)
2, Allée Brancas
44000 NANTES

Prix nationaux : livres, séjours culturels et touristiques...

Les lauréats départementaux et nationaux seront récompensés lors de cérémonies officielles.

Le palmarès national sera mis en ligne sur le site en mai 2025.

